



# Note de conjoncture

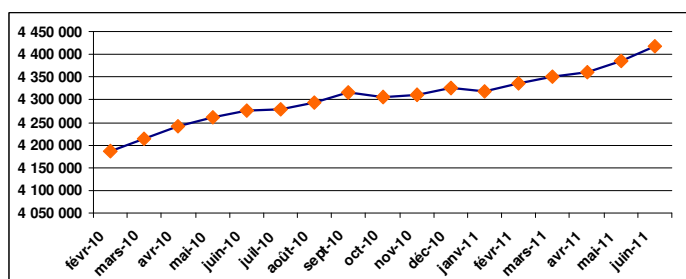
## EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

### ❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 JUIN 2011

Avec 4 416 870 bénéficiaires au 30 juin 2011, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU complémentaire ont augmenté de + 3,3 % sur un an. Pour le premier semestre 2011, la progression est de l'ordre de 2 %.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 juin 2011			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	3 462 396	543 009	4 005 405
Évolution sur 3 mois	1,5%	0,7%	1,4%
Évolution sur un an	3,6%	-1,1%	2,9%
Tous régimes *	3 844 442	572 428	4 416 870
Évolution sur 3 mois	1,6%	0,9%	1,5%
Évolution sur un an	3,8%	0,2%	3,3%

\*Dont 682 173 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires pour avril, mai, juin 2011 / Sources : tous régimes

Une évolution du mode de décompte des effectifs pour les SLM, mise en application sur l'exercice 2011 a permis de réintégrer presque 9 500 bénéficiaires de la CMU-C. Hors la prise en compte de ces derniers, la progression des effectifs depuis un an n'aurait été que de + 3,1 %.

### ❖ LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 JUIN 2011

Fin juin 2011, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire du régime général est de 436,82 € en ACM\*. Le remboursement forfaitaire est de 370 € depuis 2009.

Le coût moyen pour la ville évolue de + 2,0 % sur 12 mois. Il est de 320,94 € pour l'ensemble du territoire et de 323,08 € en métropole. L'augmentation de la dépense individuelle pour la ville est de + 2,2 % en métropole en ACM\*. Cette évolution se maintient en deçà du taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, qui s'établit à + 2,9 % à fin juin 2011.

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 juin 2011 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 092 439 833 €	+4,0%	320,94 €	+2,0%
Hôpital	394 452 992 €	+4,9%	115,88 €	+2,9%
Total	1 486 892 825 €	+4,2%	436,82 €	+2,2%

\* ACM : année complète mobile – \*\* Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM : 3 403 922 dont la CMUC est gérée par le régime obligatoire

Source : CNAMTS et SLM

### ❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 JUIN 2011

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base au 30 juin 2011			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 881 742	304 124	2 185 866
Évolution 3 mois	-1,3%	-2,0%	-1,4%
Évolution sur un an	2,3%	-2,5%	1,6%

Données provisoires pour avril, mai, juin / Source : CNAMTS

Source : CNAMTS

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base sont de 2 185 866 au 30 juin 2011, soit une progression de + 1,6 % en un an et une baisse de - 0,5 % pour le premier semestre. Pour rappel, le mois de décembre 2010 avait lui-même connu une chute de - 4,6 % par rapport au mois de novembre 2010.

Les effectifs de la CMU de base pourraient donc avoir atteint un certain pallier. Il conviendra de confirmer cette hypothèse dans les mois à venir.

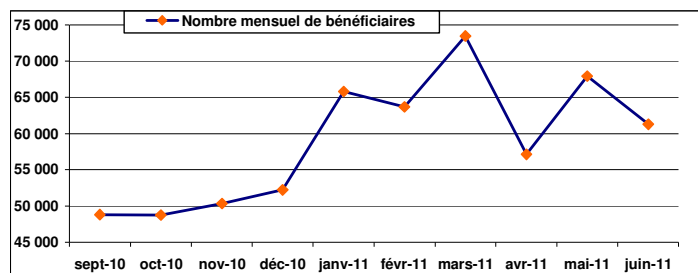
# EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

## ❖ LES EFFECTIFS TOUS RÉGIMES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 30 JUIN 2011

A fin juin 2011, en glissement annuel, le nombre de bénéficiaires d'attestations s'établit à 680 295. Sur le premier semestre 2011, tous régimes confondus, il a augmenté de 14,3 % par rapport à la même période un an plus tôt (+ 14,8 % pour la CNAMTS, + 5,4 % pour la CCMSA et + 17,7 % pour le RSI). Pour la CNAMTS (92 % des bénéficiaires), les chiffres fluctuent sensiblement selon les mois.

Le nombre d'utilisateurs d'attestations auprès d'un OC s'établit quant à lui à 560 425 au 31 mai 2011, en hausse de + 6,1 % par rapport à février 2011 (- 0,9 % entre février 2011 et novembre 2010). Le taux d'utilisation des attestations ACS demeure très élevé puisqu'approchant les 85 %. L'évolution est toutefois en retrait par rapport à la délivrance. Il est probable qu'il existe un décalage entre la délivrance et l'utilisation de l'attestation auprès d'un OC. En particulier, les bénéficiaires de l'ACS n'ayant pas de complémentaire santé et rentrés dans le dispositif grâce au relèvement du plafond vont devoir entamer des démarches qui peuvent prendre un certain temps.

Mois	Nombre mensuel de bénéficiaires	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
sept-10	48 794	-0,87%	634 554	—
oct-10	48 740	-3,23%	632 926	—
nov-10	50 353	-0,25%	632 801	532 865
déc-10	52 240	-2,44%	631 493	—
janv-11	65 801	18,91%	641 958	—
févr-11	63 693	7,02%	646 136	528 186
mars-11	73 458	12,38%	654 226	—
avr-11	57 145	6,01%	657 467	—
mai-11	67 940	37,71%	676 072	560 425
juin-11	61 274	7,40%	680 295	—



Source : données fournies par les régimes et les organismes complémentaires

## CONTRIBUTION DES OC AU FINANCEMENT DE LA CMU

### ❖ MONTANT GLOBAL DE L'ASSIETTE DE CONTRIBUTION DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

Le bilan de l'évolution de l'assiette entre le T1 10 et le T1 11 est effectué dans le contexte particulier de passage de la contribution en taxe et de l'instauration de la taxe sur les conventions d'assurance de 3,5 % sur les contrats responsables. Pour que l'évolution de ce qui constitue l'unique ressource du Fonds CMU puisse être interprétée et analysée de façon homogène, celle-ci a été calculée à méthode de comptabilisation inchangée, c'est-à-dire hors taxe et hors contribution.

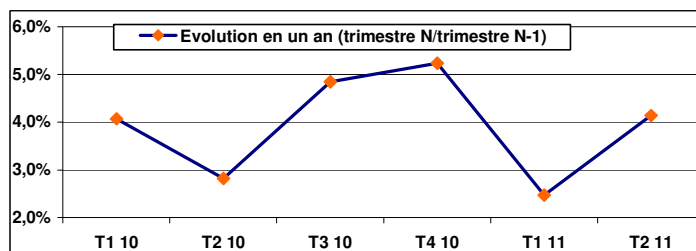
L'évolution de l'assiette entre le T2 10 et le T2 11 marque une accélération puisqu'elle s'établit à + 4,1 % (+ 2,5 % sur le premier trimestre). Elle porte l'évolution semestrielle à + 3,2 %.

Trimestres	Montant de l'assiette (K euros)	Evolution en un an (trimestre N/trimestre N-1)
T1 10	8 718 902	4,07%
T2 10	6 855 265	2,82%
T3 10	7 121 430	4,85%
T4 10	6 947 946	5,24%
T1 11	8 932 217	2,47%
T2 11	7 139 122	4,14%

Source : déclarations trimestrielles des OC  
Montants hors taxe et hors contribution

Contrairement au 1<sup>er</sup> trimestre, on constate une évolution sensiblement marquée selon la nature des organismes et de surcroît dans un sens différent des tendances observées jusqu'à présent : + 7,0 % pour les institutions de prévoyance ; + 4,0 % pour les mutuelles et + 0,8 % pour les sociétés d'assurance.

L'assiette déclarée sur les quatre derniers trimestres, du T3 10 au T2 11 s'élève à 30 140 715 K€ (hors taxe et hors contribution).



Répartition et évolution de l'assiette par famille d'OC			
Périodes	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance
T3 09 à T2 10	56,24%	17,10%	26,66%
T3 10 à T2 11	56,27%	16,85%	26,88%
Evol assiette entre les 2 périodes	4,11%	2,53%	4,90%

Source : déclarations trimestrielles des OC